



La crise sanitaire a contraint l'association Chant de Pierres à réduire ses activités durant deux ans. L'assemblée générale du mois d'août dernier marque le renouveau des activités et la détermination des adhérents à se rassembler et à œuvrer pour la connaissance et la mise en valeur du patrimoine local. Le mois de septembre ensoleillé a permis de visiter chaumières et moulins en pays corrézien. Le mois d'octobre a réuni les amoureux de la nature pour la traditionnelle fête de la pomme avec la confection du savoureux jus de pomme frais ou pasteurisé. La préparation du programme d'activités pour 2023 permet d'entrevoir la reprise des réunions mensuelles habituelles et conviviales.

Michel Truffy : 0555649164 chantdepierres@orange.fr

## Infusion

INFUSION anime régulièrement et bénévolement des ateliers de 4 à 5 résidents dans les Ehpad du département. À l'Ehpad de Royère, avec Françoise Tamalet, le projet d'édition de cartes postales accompagnées de textes prend forme et d'autres activités sont prévues pour le printemps 2023. À l'Accueil de jour du Thaurion avec Marie-Claude Chavanat, chaque usager a reçu un lot de cartes postales réalisées autour de leur travail « découverte d'objets insolites ». L'atelier les p'tits tableaux au Moulin du Got a été reconduit en octobre avec la participation de 10 enfants et pour 2023 des animations pop-up sont prévues à la bibliothèque de Bourganeuf avec Christophe, bibliothécaire et Francine, conteuse.

Pour suivre les ateliers organisés, rendez-vous sur le site : <https://www.joellecomencini23.fr>

Pour en savoir plus et/ou participer aux actions, contacter Joëlle Comencini, présidente, au 05 55 64 91 73 ou par courriel : [comjoli148@gmail.com](mailto:comjoli148@gmail.com)



## ÉTAT CIVIL

Décès de Bernard CATINAUD, le 28 juin 2022

Décès de Yvette CHABANIER épouse JANNETAUD, le 15 juillet 2022

Décès de Suzanne POULÉNAS épouse MALAVAUD, le 17 juillet 2022

Décès de Peter EDMONDSON, le 13 septembre 2022

## Nouveaux Arrivants

Famille NICOLAS : 2 Lavaud

Famille BUTEZ : 12 Buze

Famille LHOTELLIER-MERIGOT et leurs enfants : Buze

Famille ROCA-VIGNERON : 14 Buze

## ACCA

06.59.22.07.75.

Président : Mathias Thierry

## Société Scolaire Forestière

JC Paul Carrier : 0555649144  
Alain Comencini : 0555649173  
[scte.scolaireforestiere@gmail.com](mailto:scte.scolaireforestiere@gmail.com)

## La Grange Brodée

Walter Drapiewski  
0689751797 ou 0555641583

## Lou Vergier

0787323865  
[louvergier@orange.fr](mailto:louvergier@orange.fr)

## Open Door

Nouvelles coordonnées à venir



"Ce n'est pas parce qu'en hiver on dit "fermez la porte, il fait froid dehors", qu'il fait moins froid dehors quand la porte est fermée." Pierre Dac



N°16

# ÉDITO

Pardolliennes, Pardolliens,

Si pour des raisons économiques et géopolitiques cette fin d'année est quelque peu morose, au moins l'état des contraintes sanitaires, imposées par la lutte contre la Covid, s'est enfin desserré. La pandémie reste présente mais au moins ne gouverne-t-elle plus nos vies et n'interdira pas que se déroulent les festivités de fin d'année auxquelles participeront tour à tour famille, amis et concitoyens. La Commune a déjà organisé le Noël des enfants et le repas des aînés et je compte bien vous adresser mes meilleurs vœux « en présentiel » (terme qui nous est devenu familier) courant janvier 2023.

Je profiterai de cette occasion pour vous retrouver et vous présenter le bilan de ce demi mandat, comme je le fais par les présents mots que j'écris face à mon ordinateur et que je préférerais délivrer de vive voix et en échangeant avec vous. En guise de hors d'œuvre, voici donc quelques informations succinctes concernant nos chantiers en cours (vous trouverez d'autres détails dans les pages intérieures de ce bulletin). Tous ceux qui ont rencontré quelques difficultés de circulation dans la traversée de Morterolles et aux alentours sur la RD 13 savent que les travaux de l'assainissement collectif du bourg ont commencé. Le projet avait été initié par M. Bernard Laborde et son équipe, l'entreprise ayant en charge l'élaboration du projet avait été sélectionnée et les plans établis. Toutefois les demandes de subventions successives émises auprès du département étaient restées lettre morte pendant plusieurs années consécutives, mais l'obstination et la patience ont fini par payer puisqu'au final nous avons obtenu une subvention de 80 %. Nous avons complété la liste des travaux prévus en y incluant la remise à neuf du réseau d'eau potable dans le bourg. A l'issue des travaux en cours, une remise à neuf de l'ensemble de la voirie intérieure à l'agglomération sera réalisée. Toutefois la remise en état des trottoirs devra attendre que chacun se soit raccordé au réseau d'assainissement. Je suis persuadé que les Pardolliens de Morterolles auront à cœur de faciliter les travaux à venir et qu'ils saisiront l'opportunité que constitue la présence à leur porte d'une entreprise de TP, de ses engins, de ses chefs de travaux, et de ses équipes afin d'être raccordés au réseau rapidement et dans les meilleures conditions pour eux.

D'autres chantiers sont achevés ou en cours d'achèvement : le clocher de la chapelle saint Gilles qui a retrouvé son équilibre, l'église de Saint Pardoux, le hangar communal, les travaux de voirie au Breuil, à La Faye, sur le chemin des Roches à Saint Pardoux, etc. Grâce aux investissements en matériel que nous avons opéré ainsi qu'aux qualifications et compétences de nos employés communaux, d'autres travaux de voirie ont été réalisés en régie : la place de dépôt des Rivailles, la remise en état du chemin du Moulin de Riou Blanc, etc.

Voilà pour les réalisations, quant aux projets comme les changements d'adressage ou les éoliennes vous en saurez plus en lisant les pages intérieures de ce bulletin municipal. Le Conseil municipal et moi-même vous souhaitons à tous de bonnes fêtes et nous joignons nos vœux aux vôtres pour une année 2023 meilleure que ne l'ont été les précédentes.

Les comptes rendus du conseil municipal et procès verbaux sont affichés en mairie et disponibles sur le site de la commune.

Le secrétariat est ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h  
05 55 64 91 54

[communestpardouxmorterolles@orange.fr](mailto:communestpardouxmorterolles@orange.fr)  
[www.commune-de-saint-pardoux-morterolles.fr](http://www.commune-de-saint-pardoux-morterolles.fr)

Pour un rendez-vous personnalisé, avec le maire ou ses adjoints, contacter le secrétariat.



Directeur de publication : Patrice Pataud  
Responsable de la rédaction : L'équipe municipale  
Conception Graphique : Jean-François Cuquemelle

Crédits photographiques : L'équipe municipale - pixabay - WilliamPhotographie

## Travaux d'assainissement de Morterolles

Après concertation entre les riverains, les entreprises et la municipalité, l'emplacement des « tabourets » (permettant le raccordement de chaque habitation au réseau d'assainissement) en limite de propriété a été déterminé pour chaque unité d'habitation. Il appartiendra à chaque usager de raccorder son installation sanitaire au « tabouret » considéré - à ses frais bien sûr - dans un délai de deux ans pour éviter une surtaxe ultérieure.

## La station d'épuration

Après livraison, la mise en place des murs de béton a été effectuée rapidement et la station devrait être opérationnelle au début de la nouvelle année. L'ensemble des travaux a été mené efficacement par les diverses entreprises, aucun retard n'est à signaler, cela nous change agréablement et nous pouvons espérer que cela continuera ainsi.

La voirie de Morterolles

La chaussée sera remise à neuf courant 2023, les trottoirs seront refaits lorsque chaque habitant se sera raccordé au réseau.



## L'eau potable

Les travaux entièrement pris en charge par la commune seront effectués par les entreprises désignées au début de la nouvelle année. Des coffrets contenant un nouveau compteur individuel seront installés en limite de propriété et faciliteront le relevé des consommations par nos employés communaux.

## Bernard Laborde, Maire honoraire

Le 22 octobre 2022, Bernard Laborde a reçu le titre de Maire honoraire décerné par arrêté préfectoral sur demande du Conseil municipal qui a souhaité unanimement lui rendre cet hommage.

## Information délestage hivernale ENEDIS

Dans le cadre de la sécurisation de l'alimentation en électricité du pays pendant l'hiver, les acteurs du système électrique s'attachent à mettre en œuvre les moyens techniques adéquats afin de faciliter le passage des pointes de consommation d'électricité et garantir un équilibre permanent entre offre et demande d'électricité.

RTE a mis en place sur le site Ecowatt une carte des départements pour lesquels des risques de coupure existent. Elle sera actualisée chaque jour pour indiquer le risque de coupure du lendemain.

Depuis mon Ecowatt, il est possible d'accéder au site « coupures-exceptionnelles.enedis.fr » qui permettra aux clients de saisir leur adresse et de savoir s'ils sont concernés par le délestage. Ce site ne sera accessible qu'en cas de coupures effectives.

Cette information sera disponible la veille de la coupure effective vers 17h00 (et non plus 21h30).

Vous pouvez également télécharger sur votre mobile l'application Enedis à mes côtés ou avoir les mêmes informations sur le portail collectivités d'Enedis, et être informés des coupures en temps réel.

Je vous renvoie également vers le lien ci-après pour vous inscrire à une alerte SMS sur le site mon Ecowatt pour être averti en cas de coupure : <https://www.monecowatt.fr/inscription-alerte-vigilance-coupure>



## Projet Eolien

Ayant pour objectif la concertation avec les Pardolliens, une seconde réunion d'informations s'est tenue le 23 novembre à la salle polyvalente avec Iberdrola, porteur du projet depuis 2016. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site: [www.projeteolien-de-champalounat.fr](http://www.projeteolien-de-champalounat.fr)

## Projet éclairage public

Dans une démarche économique et écologique, l'ensemble de l'éclairage public existant de la commune va passer au LED. L'investissement devrait être amorti sur trois ans.

## Informations diverses

### Personnel Communal :

Suite à la démission de Mme Audrey Dumoulard, la commune accueille avec plaisir Mme Maëva Thirifays, en charge de l'entretien des bâtiments communaux.

### Gîte de Saint Pardoux :

Afin de répondre au mieux aux attentes des nombreux touristes qui séjournent à Saint-Pardoux-Morterolles, quelques améliorations vont être apportées dans le gîte du bourg, notamment au niveau de l'ameublement.

### Festivités :

Suite au sondage effectué par Mme Danielle Vénante, que nous remercions chaleureusement, le repas des aînés sera maintenu cette année et aura lieu le 29 janvier à la salle polyvalente. Cependant, l'ensemble du conseil municipal souhaite également renouveler la rencontre des habitants à la belle saison, autour du verre de l'amitié.

### Travaux de la Chapelle St Gilles :

Le Clocher qui penchait dangereusement se voit enfin redressé et rénové, vous trouverez ci-dessous une photo illustrant la réalisation de ces travaux.



## Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie du 11 novembre a eu lieu comme chaque année, dans les bourgs de Saint-Pardoux-Morterolles et de Morterolles. Le conseil municipal remercie les Pardolliens présents ainsi que les jeunes sapeurs-pompiers de Bourganeuf qui ont, pour certains, participé à leur première manifestation.

### Dates à retenir

Noël des enfants : 18 décembre 2022  
Vœux du maire : 20 janvier 2023  
Repas des aînés : 29 janvier 2023